

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2020

Date de la convocation : 16.06.2020

Affiché du 25/06/20 au 25/07/20

Présents : Patrice VALENTIN, Sandrine ROUSSEAU, Dominique VANDIER, Carole GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, Jammes DOYEN, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Benoit HELIN, Corine POUPARD, Patricia ROYER, Jérôme DUSAUTOY, Alexandrine MERET, Laure DECOSTERD, Virginie BOURDICAUD, Julien FERREIRA, Hélène BLOT, Angelo GUILLARD.

Secrétaire de séance : François PARIS

OUVERTURE DE LA SEANCE à 19h 00 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ◆ Adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 2 juin 2020.
- ◆ Prend acte de 3 décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie au Maire par le précédent conseil municipal.
- ◆ Adopte le budget primitif 2020 du budget principal de la commune par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 823 153	1 823 153
Section d'investissement	1 620 184	1 620 184
Total	3 443 337	3 443 337

- ◆ Fixe les taux d'imposition applicables pour l'année 2020 :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.65 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12.85 %
 - Cotisation foncière des entreprises : 7.50 %

- Porte à la connaissance de la population que :

Ces taux sont identiques à ceux de l'année précédentes. Cette stabilité constitue un effort particulier en faveur des contribuables qui, à situation inchangée, ne verront pas leur impôt local augmenté au-delà de la revalorisation générale des bases décidée par l'Etat

- ◆ Approuve la création d'une servitude de passage grevant les parcelles AD n° 41, 42,493 et 495 appartenant à la commune au profit de la propriété cadastrée section AD n° 45 appartenant à la SCI du Grand Morin.
- ◆ Approuve le principe de mise en œuvre d'un système de vidéoprotection ayant pour objectif la sécurité et la tranquillité du domaine public communal ainsi que le schéma prévisionnel d'implantation et champs de vision de 9 caméras pour les secteurs nord et sud de la commune.
Autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat gestionnaires du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD). Le soutien au titre de la DETR ou du Fonds de Soutien à l'investissement local sera également sollicité. Charge M. le Maire de lancer une consultation sous forme de procédure adaptée.
- ◆ Reporte au 16 juillet 2020, date de la prochaine séance de conseil municipal, la désignation des commissaires qui seront appelés à siéger à la commission communale des impôts directs.
- ◆ M. le Maire désigne Mme Virginie BOURDICAUD, conseillère municipale, pour participer aux travaux de la commission de contrôle des listes électorales qui sera créée par arrêté préfectoral.
- ◆ Décide de poursuivre la réflexion engagée sur le projet de sécurisation des voies communales et départementales. M. le Maire propose d'organiser une réunion de travail avec les élus intéressés par ce sujet afin de leur présenter l'étude qui avait conduit à des propositions d'aménagement. Après avoir redéfini ce projet, l'assemblée sera appelée à statuer.

♦ Afin de pouvoir accompagner la relance de l'activité après période de fermeture administrative liée à la Covid-19 des commerçants installés sur le territoire de la commune, M. le Maire propose qu'une réflexion soit menée sur la mise en place d'un système d'aide. Cette aide urgente est liée exclusivement à la crise sanitaire. Un groupe de travail d'élus se réunira pour définir les actions possibles.

Le groupe de travail est ainsi constitué : Patrice VALENTIN, Carole GEERAERTS, Dominique VANDIER, Jean-Luc BATONNET, Jérôme DUSAUTOY, Laure DECOSTERD.

Ce dossier sera présenté à l'assemblée en séance du 16 juillet prochain.

♦ M. le Maire porte à la connaissance de l'assemblée les différentes sollicitations reçues de sociétés pour l'installation et l'exploitation, sur le territoire de la commune d'Esternay d'un parc éolien, Après discussion et échange de vues M. le Maire propose qu'une présentation par l'un ou l'autre des opérateurs de l'éolien soit faite en septembre à l'assemblée pour ensuite porter si besoin le déploiement de l'information vers la population.

Ensemble des décisions prises à l'unanimité

Affaires diverses

- La borne de recharge pour véhicules électriques installée sur la commune, place des Droits de l'Homme sera mise en service d'ici fin juin.

- M. Jean-Luc BATONNET informe que le chantier de travaux de réhabilitation de la Halle la Gare démarrera le 6 juillet prochain.

_ Des travaux de mise à niveau et remplacement des tampons de fonte sont actuellement en cours Avenue Victor Hugo et rue Curie. Travaux de compétence CCSSOM.

_ La CCSSOM a retenu l'opérateur chargé de la mise en œuvre des travaux de remise en état des couches de surface. Les rues retenues sur la commune seront communiquées aux élus.

_ La phase 2 de la régénération des terrains de foot est engagée. Ces travaux auront lieu en juillet et en automne prochain.

_ La demande de prise en charge par l'Etat d'une partie des achats de masques a été déposée.

_ Bilan par M. le Maire des activités associatives et municipales qui n'auront pas lieu cette année.

_ Le vote des subventions communales 2020 sera présenté à l'assemblée par Mme Sandrine ROUSSEAU lors du conseil municipal du 16 juillet prochain.

_ Le marché hebdomadaire du mardi matin a été transféré ce jour place des Droits de l'Homme. La surveillance des entrées et sorties est maintenue. M. le Maire rappelle que le port du masque doit rester un réflexe de base.

_ Les travaux de réaménagement des trottoirs place du Général de Gaulle (côté mairie) débuteront le 29 juin prochain.

_ Mme Patricia ROYER informe qu'il n'y a plus de port de masque à l'école et la distanciation sociale n'est plus du tout respectée.

_ M. Nicolas PERDREAU demande des informations sur le déroulement et l'organisation du 14 Juillet. Le Centre de Secours propose qu'un défilé des camions de pompiers soit réalisé dans les rues de la Commune afin d'éviter tout rassemblement. Cette proposition est la bienvenue et acceptée.

_ M. le Maire regrette que la remise des prix aux jeunes d'Esternay ne puisse se faire cette année lors de la cérémonie du 14 juillet. M. Julien FERREIRA suggère que cette remise de prix soit maintenue et réalisée sous une autre forme en plein air. Cette proposition est retenue et les élus se réuniront d'ici fin de semaine pour mettre en place cette nouvelle organisation.

_ Interrogation de Mme Corine POUPARD sur les formations des élus en visioconférence mises en place par l'Association des Maires de la Marne et notamment les horaires de programmation en journée ce qui rend difficile l'accès à celles-ci pour plusieurs élus.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 H 00.

Vu pour être affiché le 25/06/2020 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Esternay, le 24 juin 2020

Le Maire, Patrice VALENTIN